

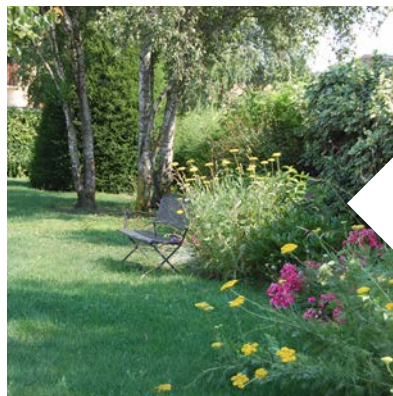
Commune **20**
durable
& fleurie **16**



LA Galerie

La Mairie de Gleizé a participé au concours "**Capitale française de la biodiversité**".

Pour la féliciter de son engagement, le comité scientifique lui a déjà attribué deux libellules.



Le jardin de
LA REVOLE

Le coin des
rosiers
**ENTRÉE DU
THÉÂTRE**



Le coin des
hortensias
THÉÂTRE



Pied d'arbre
RUE DES ÉCOLES



Jardin paysager
RUE DES CHÈRES

Fleurissement **D'ÉTÉ**



Fleurissement
DE PRINTEMPS



Pied d'arbre
**CENTRE TECHNIQUE
MUNICIPAL**



Fleurissement
D'ÉTÉ

GLEIZÉ

Entre ville et campagne



Au cœur du Beaujolais, à 30 km de Lyon, Gleizé est une commune accueillante et dynamique de près de 8000 habitants. Labellisée 2 fleurs en 2014, elle a aussi participé au concours "Capitale Française de la biodiversité" et s'est vu attribuer 2 libellules par le comité scientifique national.

Avec plus de 2000 arbres de rue, ses deux parcs publics, ses squares et jardins et ses aménagements paysagers, Gleizé est une commune très verte. Elle offre également une grande palette d'activités et de loisirs grâce à ses installations sportives (salle et terrains multisports), ludiques (aires de loisirs, tennis, boulodrome, parcours de santé...) ou culturelles (Bibliothèque et Théâtre Municipal) et grâce à sa vie associative riche et intense. Le monde de l'entreprise, les services, l'artisanat et le commerce, conjuguant tradition et modernité assurent **un développement**

économique bien intégré dans un cadre de vie harmonieux.

La Commune, traversée par 4 rivières : Le Morgon, le Nizerand, le Merloup et la Galoche, borde la ville de Villefranche sur Saône à l'ouest et fait partie de la Communauté d'Agglomération : l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) qui compte près de 77 000 habitants.

La présentation et la mise en valeur du patrimoine vert ainsi que l'embellissement du cadre de vie est une préoccupation constante de la Municipalité pour contribuer au bien vivre des habitants.

Celle-ci s'est engagée dans une démarche globale de Développement Durable en signant la Charte des Maires pour l'Environnement en 2008 et en adoptant un plan d'actions.



Les nouveaux aménagements

L'Espace de loisirs multigénérationnel Saint - Vincent

Un projet ambitieux de plus de 3 hectares dans un espace aéré et apaisant. 80 arbres, 2500 m² d'arbustes, vivaces fleuries et couvre-sol ont été plantés pour accompagner le nouveau terrain de foot, 2 terrains de tennis, un espace volley et badminton, un terrain de boules, une agora et une pergola en bois, support de plantes grimpantes. Les parkings paysagers en gravillons drainants sur nids d'abeille sont accompagnés par des arbustes et arbres d'ombrages.

En projet 2017 : un espace de jeux pour enfants en bois d'acacia.

Pergola et espace vert



Vivaces fleuries



Panneau zéro phyto



Écologique et pédagogique

Le jardin d'Anini

Le jardin d'Anini, en plein centre du bourg est un espace d'éducation à l'environnement, d'apprentissage du jardinage naturel et d'échanges de bonnes pratiques.

Adjoints, conseillers, enseignants, parents d'élèves et service technique ont collaboré dans ce projet né en 2015. 6 jardiniers amateurs de la Commune, des apiculteurs, des élèves de l'école Robert Doisneau se côtoient entre potagers, arbustes à baies, fleurs, prairie fleurie, ruches ... Des liens et des partenariats se sont créés : le lycée Louis Armand a réalisé des sièges en forme de fleurs et un vélo-pompe, le magasin Gamm vert de Gleizé fournit des plantes et des graines et invite élèves et enseignants lors d'ateliers. Le conseil des aînés réalise des nichoirs et un inventaire des oiseaux.



Événement au Jardin, ouvert au Grand Public



Stage au Jardin d'Anini

Plus de 25 jardiniers amateurs ont pu apprendre à confectionner leurs propres macérations, purins et décoctions à partir de plantes pour une utilisation pertinente au jardin et tester une nouvelle gamme de pulvérisateurs.



DÉCOUVRIR la rivière et la biodiversité

Le Balcon du Morgon : un circuit découverte

Faisant partie des chemins de promenade et de randonnée du Rhône, et retenu comme l'un des sites mis en avant dans la démarche **Géopark en Beaujolais labellisé par l'UNESCO**, ce sentier proche de la rivière fait découvrir la biodiversité de ses arbres, de sa flore de sous-bois, sa faune et sa vie aquatique avec des panneaux d'interprétation, sans oublier son patrimoine de pierre lié à l'eau. Grâce au Conseil des Aînés, il s'est enrichi d'un circuit complet avec la découverte de points de vue remarquables, de hameaux typiques et de son église datant du Moyen-Âge.

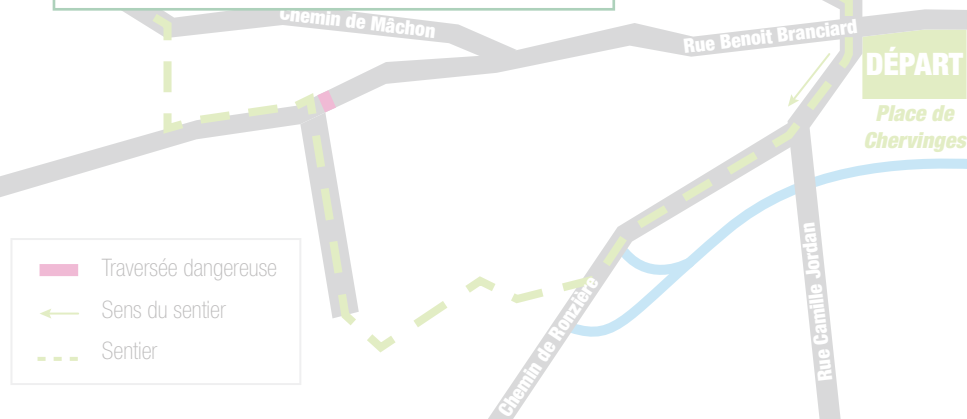
Retrouvez la plaquette en Mairie et sur le site de la Mairie www.mairie-gleize.fr.

Un nouveau lit pour le Nizerand

Renaturation de la rivière et de ses berges, reméandrement, continuité piscicole, requalification du lit : le Nizerand s'est déplacé pour retrouver une configuration plus naturelle avec des berges enherbées et végétalisées favorisant la biodiversité et un chemin propice à la promenade.



Le Balcon du Morgon



S'engager pour les arbres



Plus de 2000 arbres ont été répertoriés et identifiés dans nos rues par le Conseil des Aînés. Cet inventaire révèle une palette végétale large, signe de bonne santé de ce patrimoine vert. Prochaine étape : identifier les arbres remarquables.

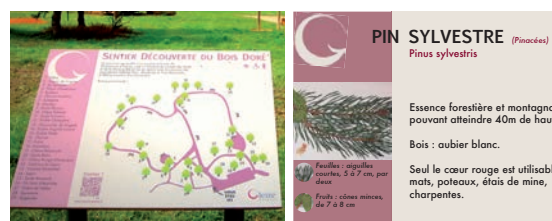
La charte de l'arbre de Gleizé a été élaborée par la Mairie pour protéger ses arbres et sensibiliser les habitants.



L'aspect naturel est privilégié et les tailles d'éclaircie ou de formation sont préférées aux tailles sévères. Ni insecticide, ni fongicide pour lutter contre les parasites (mineuse du marronnier, chenille processionnaire du pin, pucerons...) mais la mise en place de pièges ou d'insectes auxiliaires (coccinelles).

Retrouvez la Charte de l'Arbre sur le site internet de la Mairie.

Le Parc du Bois Doré offre au promeneur un circuit de découverte des arbres accessible aux personnes à mobilité réduite, en fauteuil, et malvoyantes.



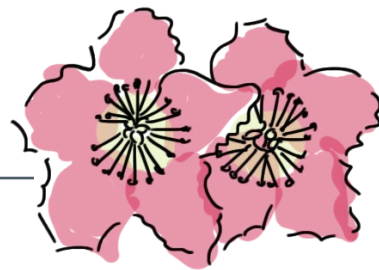
Retrouvez la plaquette en Mairie et sur le site internet.

Chêne vert, cèdre bleu et pin noir : cette signalétique simple et visuelle a été choisie pour permettre aux utilisateurs du cimetière du bourg de mieux se repérer le long des allées. De plus, des mélanges fleuris sont testés pour remplacer la végétation spontanée dans plusieurs secteurs.



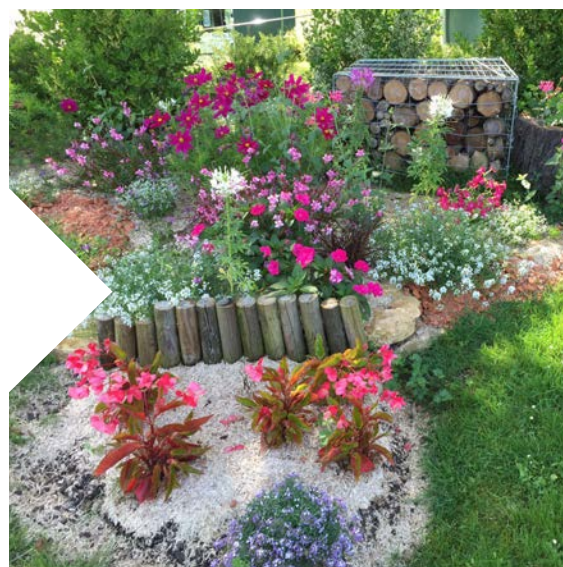
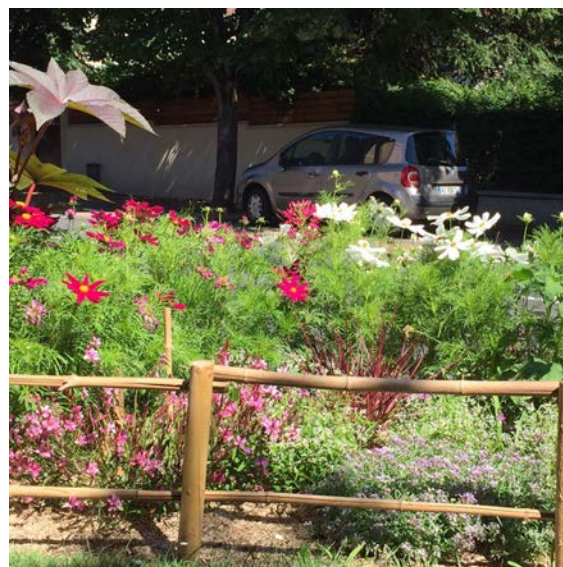
FLEURIR

En toutes saisons



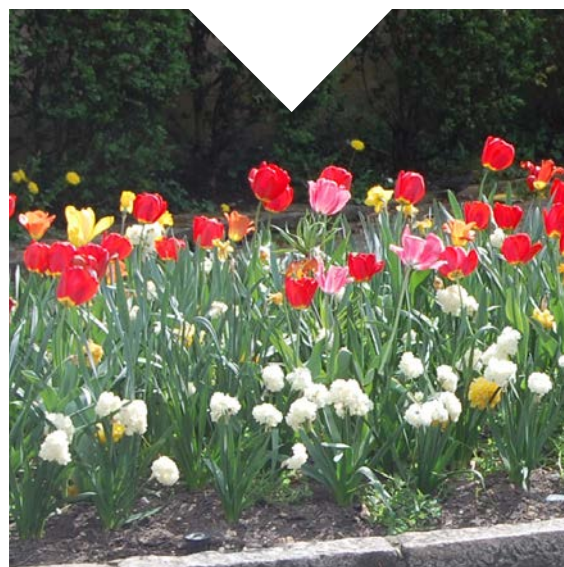
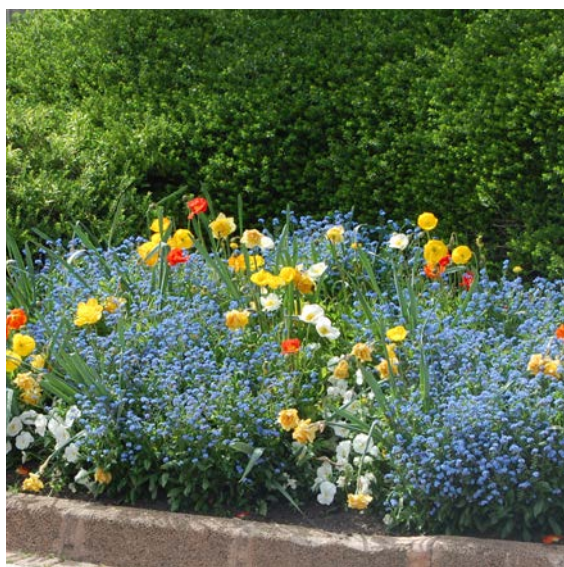
Pour l'été 2016, le thème
« **De rose et de bois** » a été
retenu par la commission
Environnement - Développement
Durable.

Des crayons roses et en bois,
des piquets, du tressage, des
rondins, un gabion, un cadre :
autant d'éléments qui mettent
en scène le fleurissement estival.





PRINTEMPS
Les bulbes
sont de sortie



AUTOMNE
Couleurs vives
et chaudes



HIVER
Du rouge chaud
dans le froid

ACCOMPAGNER Les déplacements

La Montée de Chervinges (2011-2014)

Du hameau ancien à l'entrée de ville : accompagner la voie d'un nouvel espace piétons-vélos sécurisé, d'un alignement d'arbres (érables de Cappadoce et Zelkovas) et de plantations vivaces et colorées.



Les abords de l'école Joseph Viollet

Pour une meilleure circulation piétonne et un stationnement adapté dans un nouveau cadre arboré et fleuri.



Rue de Bellevue

Arbustes, sedums, graminées et vivaces se sont installées durablement.





Chemin des Grands Moulins

L'enfouissement des réseaux, le nouvel éclairage public, la requalification complète des trottoirs et de la voirie bénéficient à l'aspect esthétique de cette entrée d'Agglomération.



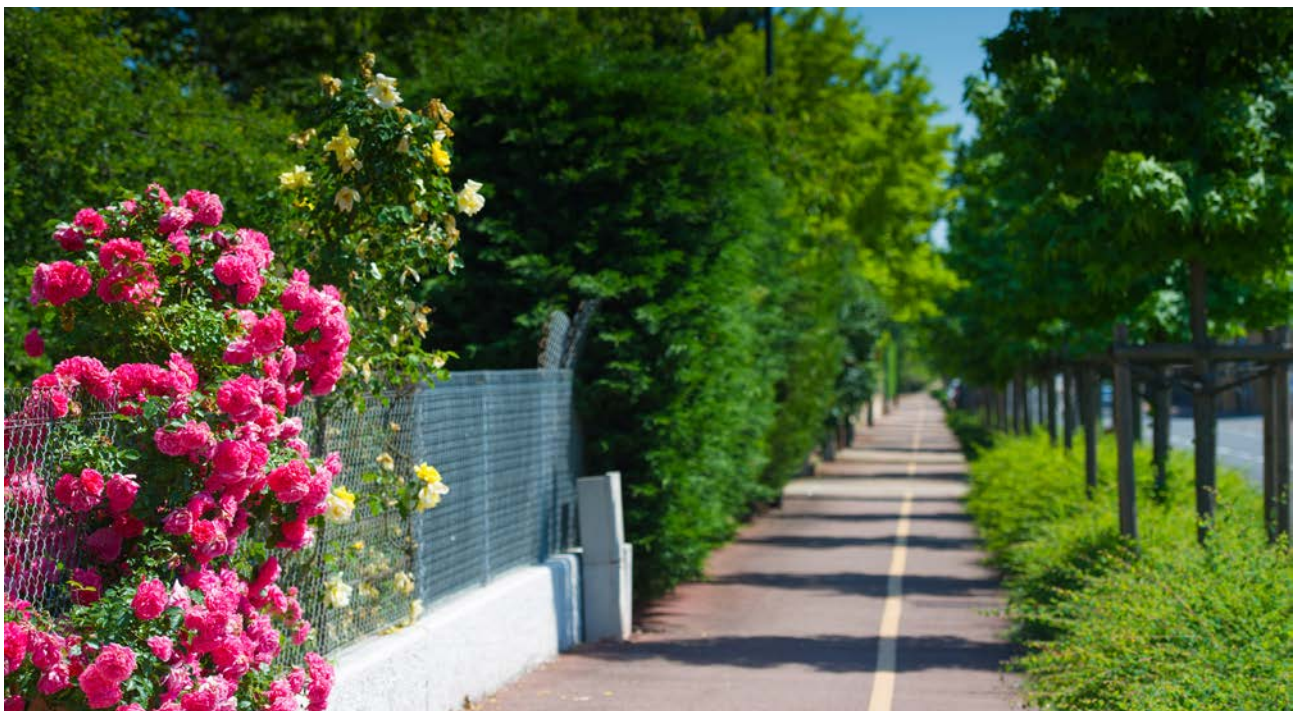
Rue Jacques Brel

Un cheminement piéton-vélo

Potelets en bois et prairie fleurie animent ces chemins ombragés.



Rue de Tarare



GÉRER le patrimoine vert

Le service Espaces verts

Un responsable technique et 8 agents entretiennent les espaces publics (trottoirs, espaces de loisirs, places, squares, mobiliers urbains ...). Mais aussi :

- **1,3 kms** de haies champêtres
- **3,9 kms** de haies d'ornement
- **230 m²** de massifs fleuris
- **477 m²** de prairie fleurie
- **2,5 ha** de prés fauchés
- **1,4 ha** de massifs arbustifs
- **44 jardinières** et pots
- **140 m³** par an de copeaux de bois pour le paillage
- **7 ha** de gazon

L'évolution des pratiques

Désherber autrement

Le désherbage manuel (racloir, couteau désherbeur ...) ou mécanique (brosse rotative, réciprocatrice) a remplacé le désherbage chimique sur les trottoirs et nécessite beaucoup plus d'interventions qu'auparavant.

La charte objectif zéro pesticide dans nos villes et villages signée par la Municipalité en 2015 complète le plan de désherbage communal élaboré en 2012.

Un plan de gestion différencié des espaces verts répertorie 3 classes d'entretien.

Classe 1 : entretien soigné (centre bourg, hameaux et espaces patrimoniaux)

Classe 2 : entretien régulier (espaces urbains et lotissements)

Classe 3 : entretien (secteur rural, bord de route)



Fleurir différemment

Avec moins d'entretien

La préférence est donnée aux massifs de pleine terre et plus de 80 jardinières ont disparu.

Les fleurs bulbeuses ou vivaces remplacent les annuelles dans de nombreux massifs.

La prairie fleurie a investi des espaces plus champêtres et ne nécessite que deux fauchages par an.

Les pieds d'arbres sont habillés de verdure et de fleurs.

Arroser autrement

L'eau de pluie récupérée dans une cuve de 15 000 litres est utilisée pour arroser les massifs. Le paillage systématique permet aussi de conserver l'humidité.

Enfin, le système d'arrosage en goutte à goutte utilisé avec des programmeurs couplés à des sondes de pluie permet d'arroser à bon escient et au bon moment.

Formation des agents

- Les végétaux méconnus
- La stratégie de fleurissement
- Les plantes de terrain sec
- Les plantes vivaces
- Le fleurissement contemporain
- La taille raisonnée des arbustes d'ornement
- L'arrosage

Sont autant de formations suivies par les agents pour accueillir les bonnes pratiques.



Piège à phéromone, mineuse du marronnier



Fauchage tardif, parc du Bois Doré

SENSIBILISER les habitants

Atelier jardinage chez GammVert

Au programme :
réalisation d'un
abri à insectes et
rempotage.



Conférence Jardiner Autrement »

Le Syndicat Mixte
des Rivières du
Beaujolais et
l'Association
Naturama ont
organisé cette
rencontre avec
plusieurs experts
qui a mobilisé
environ 150 participants. Le but :
sensibiliser les jardiniers aux risques
liés à l'utilisation des produits
phytosanitaires et apprendre à
jardiner différemment.



Formations au Jardin

Les techniques de Jardinage
écologique ont été prodiguées
au cours de 2 matinées au cœur
des jardins familiaux de Gleizé
(connaissance du sol, association et
rotation des cultures, paillage, lutte
contre les ravageurs...).



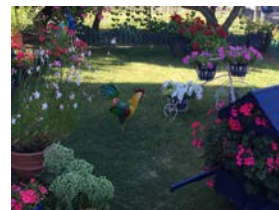
Ruches et abris pour les insectes

Depuis 3 ans, le miel
des ruches communales
installées au Jardin
d'Anini est remis aux
Aînés dans le colis de
fin d'année. Réalisés par le Service
Technique, des hôtels à insectes ont
été offerts aux écoles Doisneau et
Branciard pour attirer et protéger
les insectes auxiliaires qui y trouvent
refuge.



Concours des Maisons et Balcons Fleuris

En plus de tous les lots fleuris, les
33 participants ont pu apprécier une
jolie démonstration d'Art Floral par
une professionnelle.



Arbres de la Solidarité

Chaque année, la Municipalité choisit
de soutenir le Foyer Notre-Dame des
Sans Abris, qui offre gîte et couvert
aux plus démunis, en plantant un ou
plusieurs Arbres de la Solidarité avec
la participation d'élèves d'une des 6
écoles de Gleizé.

Le guide des gestes malins de l'EcoGleizéen

De nouvelles habitudes à adopter pour penser à la planète : une page est consacrée à la mini-BD réalisée par le Conseil Municipal d'Enfants.



Distribué dans tous les foyers



Dans les écoles

L'enfant et la rivière : chaque année, les élèves peuvent bénéficier, dès le CE1, d'animations pédagogiques proposées par le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB) et réalisées par la fédération de pêche ou l'association Naturama.

Objectif : mieux connaître la rivière et notre précieuse ressource en eau.



- Les produits de saison lors de la semaine du goût : chaque année en octobre les enfants des restaurants scolaires peuvent découvrir les fruits, légumes, fromages du moment grâce aux producteurs locaux de la Ferme d'Epinay : un moment de partage très apprécié !





Mairie de Gleizé

Place de la Mairie - BP 309 - 69665
Villefranche Cedex
04 74 65 37 30
contact@mairie-gleize.fr

www.mairie-gleize.fr

Conception : Service communication
Crédits photos : Mairie de Gleizé &
Dominik Fusina